

ADDITIF au Règlement Trial 2024

Modification pour les TR4, Motos anciennes, Vétéran et Espoir 4 qui deviennent des catégories à part entière avec un classement indépendant et cumul indépendant dans chacune de ces 4 catégories (voir Articles 1, 3, 4).

Rappel de l'article 5 du Ch.Jeunes: « *Les pilotes de la catégorie **Espoirs 4** seront obligatoirement accompagnés d'au moins un assistant licencié pour 2 pilotes.* »
D'autre part, les commissaires favoriseront le passage à la suite des 2 espoirs 4 accompagné du même assistant.

Par contre pour la coupe Interclub, le classement scratch noir continuera à attribuer les points 20,17, etc, quelque sera l'une des 4 catégories pré citées des pilotes (Art : 13).

D'autre part, pour les points attribués au cumul de ces 4 catégories, la règle des 3 participants à la course demeure. « *Chaque catégorie **principale** doit comporter 3 pilotes au minimum pour qu'un classement cumulé soit établi* ».